



Concours « Talents Création d'Entreprise » 2006
Lauréat Aquitaine - Economie Sociale



COMPTE RENDU ASSEMBLEES GENERALES DE L'ASSOCIATION en date du LUNDI 5 MAI 2008 à partir de 18H30 au Foyer Rural d'Illats

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

↳ Accueil 18H30 – début de l'AG 18h45

↳ **Présentation par la Présidente de l'association et le Conseil d'Administration du rapport d'activités 2007** (document distribué lors de l'assemblée générale consultable sur le site de la Web F@brique <http://lawebfabrique.free.fr>)

☞ Rappel de l'historique de la création de la Web F@brique

☞ 2007 : l'espace Multimédia mobile, le personnel ; le développement des activités (actions renouvelées et nouvelles actions) ; les partenaires.

☞ Les activités en 2007 : les ateliers adhérents ; les cours à domicile, le conseil aux adhérents ; le Plan d'Education au Multimédia et les centres de loisirs ; les Clics seniors en partenariat avec la CRAMA ; l'action Net recherche d'emploi publics + de 26 ans 4 permanences en matinées sur la CDC du canton de Podensac ; ateliers délocalisés en direction des jeunes suivis par la Mission Locale des Deux Rives sur Podensac et Langoiran (2 demie journées hebdomadaires)

Le rapport d'activité 2007 de l'association est validé à l'unanimité par les membres présents.

↳ **Présentation par la Présidente de l'association et le Conseil d'Administration des comptes annuels 2007** (Le bilan comptable de l'association est réalisé par le cabinet comptable SAGECO 9 rue des Gravières à Toulence. Le bilan synthétique est disponible sur le site Internet de l'Association ; le bilan détaillé est disponible sur simple demande auprès de la présidente)

☞ Présentation de l'actif et du passif

☞ Présentation des comptes de résultats détaillés avec un comparatif 2007 et 2006. Les charges de personnel représentent les charges les plus importantes avec une augmentation en 2007 due à la pérennisation en CDI 35 heures du poste de Responsable des activités.

Les comptes de résultat 2007 de l'association sont validés à l'unanimité par les membres présents.



Association Web F@brique - Espace Multimédia Mobile
Tél. 06-76-80-68-69/Fax. 05-56-62-48-54 – Email : webfabrique@wanadoo.fr
N°SIRET : 482 357 423 00011 - N°SIREN : 482 357 423

↳ **Présentation par la Présidente de l'association et le Conseil d'Administration des perspectives d'activités 2008 et du budget prévisionnel 2008**

■ **Activités**

- ↳ Poursuite des ateliers adhérents et développements des cours à domicile
- ↳ Développement des prestations réalisées pour les centres de loisirs de la CDC du canton de Podensac dans le cadre de la réponse au nouvel appel à projet 2008 : Plan d'Education au Multimédia
- ↳ Pérennisation de l'action Net recherche d'emploi pour les publics de plus de 26 ans avec un engagement financier important de la Communauté de Communes et du Conseil Général de la Gironde.
- ↳ Poursuite des ateliers délocalisés en direction des jeunes suivis par la Mission Locale (renouvellement de la convention Fonds d'Insertion pour les Jeunes en 2008)
- ↳ Poursuite des clics seniors dans le cadre de la convention CRAMA 2007 -2008

■ **Organisation et personnel**

- ↳ Obtention d'une subvention de 5000 euros de la Fondation de France pour acquérir un second parc informatique mobile et recruter un second intervenant sur un mi temps.

■ **Développement de projets**

- ↳ Sélection du projet de création multimédia proposé par la Web F@brique dans le cadre de l'appel à projet de la Fondation de France « Ouverture des enfants au monde par l'art et la pratique artistique » (enfants 6 – 12 ans des centres de loisirs de la CDC du canton de Podensac)

■ **Budget prévisionnel**

- ↳ Total de charges et produits prévisionnels : 41641 €
- ↳ A la date de l'assemblée Générale, 53 % du budget prévisionnel est réalisé

Les perspectives d'activités, de développement 2008 de l'association ainsi que le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité par les membres présents.

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE **Vote de la Cessation d'activité de l'association**

↳ La présidente présente les raisons pour lesquelles une Assemblée Générale Extraordinaire, conformément à ce qui a été indiqué dans l'invitation, est organisée à la suite de l'assemblée générale ordinaire :

↳ Melle SABOURIN, responsable des activités de la Web F@brique ayant informé oralement Mme la Présidente de sa volonté de se désengager définitivement de l'association et de ne pas poursuivre son activité salariée au sein de la structure, le Conseil d'Administration s'est réuni en date du 10 Avril 2008.

↳ Mme la Présidente revient sur l'historique de la création de la Web F@brique; précise de nouveau que tout autant que les membres du Conseil d'Administration, la responsable des activités a été à l'origine du projet et a participé à son développement ; que la création de l'association avait comme premier objectif de lui permettre d'exercer une activité professionnelle salariée.



☞ Lors de la réunion du Conseil d'administration du 10/04/2008 :

- ♦ Mme la Présidente a informé les membres du Conseil d'Administration de son intention de ne pas demander le renouvellement de son mandat ni en tant que présidente de l'association ni en tant que membre du CA, au regard de l'investissement personnel et professionnel que représente la gestion de la structure et des nouvelles conditions engendrées par le départ prévisible de la responsable des activités.
- ♦ Suite à cette information aucun autre membre du Conseil d'Administration ne souhaite prendre la présidence de l'association et tous les membres remettent leur mandat.
- ♦ Il est décidé de faire appel à candidature pour un renouvellement total des membres du conseil d'administration (cf invitation Assemblées Générales).

☞ **Mme la Présidente, au regard de cette nouvelle situation (vacance de la gouvernance de l'association) informe les participants des deux possibilités envisageables en ce qui concerne le projet associatif :**

☞ De nouveaux candidats se présentent et sont élus par l'assemblée générale extraordinaire au nouveau Conseil d'administration de l'association qui désignera en son sein un ou une président(e). L'association poursuit ses activités et le Conseil d'Administration nouvellement élu devient de fait l'employeur de la responsable des activités.

☞ En l'absence de candidats, il sera constaté la vacance de la gouvernance et de fait envisagé la cessation d'activité de l'association conformément à ses statuts.

☞ Mme la présidente indique à l'assemblée qu'elle n'a reçu à ce jour et suite à l'envoi des invitations pour les assemblées générales aucune proposition de candidature et demande si des candidats sont présents dans la salle. Aucun candidat ne se manifeste.

☞ **Questions et remarques des participants à l'assemblée générale extraordinaire**

☞ *Ne serait il pas possible de recruter une autre personne et de poursuivre les activités de l'association ?*

- ♦ Mme GUINOT, présidente de l'association réprecise les conditions dans lesquelles a été créée l'association avec 4 porteurs de projet dont la responsable des activités actuelles.
- ♦ Mme GUINOT réitère le fait qu'en raison de l'investissement personnel et professionnel que représente la recherche permanente de financements et l'ingénierie de projet dont elle a assuré la charge pour le bon fonctionnement de l'association , elle ne saurait poursuivre son implication bénévole dans des conditions différentes.

☞ *La difficulté n'est pas tant de recruter une nouvelle personne que le problème des candidats au nouveau Conseil d'administration ?*

- ♦ Mme la Présidente confirme que la question de la cessation d'activité est uniquement liée à la démission des membres du conseil d'administration actuel et a l'absence éventuelle de candidatures au Conseil d'administration renouvelé.
- ♦ Mme la Présidente réprecise que la responsable des activités actuelles a fortement contribué par ses compétences reconnues et son implication dans le projet au développement de l'association et à sa reconnaissance sur le territoire.
- ♦ Mme MASSE, membre du CA en tant que trésorière, indique que le recrutement d'une autre personne pourrait ne pas être simple dans la mesure où il faut un(e) salarié(e) aux compétences diversifiées susceptibles d'assurer de l'initiation aux NTIC mais aussi de mettre en place des activités de création multimédia ; de s'adapter à des publics très différents.

♦ Suite à l'étonnement de certains participants à l'assemblée concernant le fait que la responsable des activités continue à assurer les ateliers, la Présidente souligne que c'est tout à son honneur d'être professionnelle jusqu'au terme des activités.

♦ Certains participants soulignent leurs forts regrets de voir l'association cesser ses activités.

↳ **Mme la Présidente propose de passer au vote concernant l'avenir du projet associatif**

☞ **Les présents à l'assemblée générale extraordinaire constatent :**

♦ L'absence de candidat au Conseil d'Administration (vote à l'unanimité)

♦ La vacance du Conseil d'administration pour assurer les représentations et le fonctionnement de l'association (vote à l'unanimité)

☞ **Les présents à l'assemblée générale extraordinaire entérinent la cessation d'activité définitive de l'association** (vote à l'unanimité).

☞ **Les présents à l'assemblée générale extraordinaire valident au regard des comptes de résultats et du rapport d'activité 2007, du budget prévisionnel 2008 que la cessation d'activité définitive de l'association n'est pas due à une faute de l'employeur représenté par le Conseil d'Administration de l'association et son représentant légal, la présidente, Mme GUINOT Elisabeth, ni à sa légèreté blâmable.**

☞ **Les présents à l'assemblée générale extraordinaire mandatent** la Présidente de l'association et les membres du Conseil d'Administration à procéder à toutes démarches liées à la cessation d'activité et à la dissolution de l'association.

La cessation d'activité définitive de l'association Web F@brique est votée.

↳ Mme la Présidente précise à l'assemblée le déroulement de la procédure de cessation d'activité

☞ **Licenciement économique de la responsable des activités du fait de la suppression de son poste en raison de la cessation d'activité définitive**

♦ 6 Mai 08 Remise en main convocation entretien de licenciement

♦ Mercredi 14 Mai entretien préalable licenciement éco + proposition convention de reclassement personnalisé

♦ 30 Mai 08 : notification du licenciement au salarié

♦ Préavis et Congés Juin 2008 à la demande de la responsable des activités

♦ 30 juin Licenciement effectif –solde de tout compte

L'ensemble des ateliers de la Web F@brique en raison des congés de la responsable des activités en Juin 2008, seront définitivement suspendus au 30 Mai 2008.

☞ **Clôture anticipée des conventions en cours**

♦ Convention Conseil Général Gironde : remboursement du solde de la convention par la Web F@brique (18 parcours conventionnés / 13 parcours réalisés à ce jour)

♦ Convention Mission locale des Deux rives Fin Mai 2008 fin des ateliers délocalisés (Facturation mensuelle – dernière facture Mai 2008).

♦ Convention CDC du canton de Podensac

(3000 € non versés à ce jour pour 57 parcours/ à ce jour 10 parcours à facturer)

☛ **Règlements dettes et charges sociales au 15 Juillet 2008**

☛ **Vente de l'Espace Multimédia Mobile à une autre association (Juillet 2008)**

☛ **Dissolution effective de l'association avec parution au Journal Officiel Septembre 2008**

↳ Mme la Présidente précise à l'assemblée que cette procédure permet de solder les comptes de l'association sans aucune dette.

↳ Mme la Présidente clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire et remercie les participants.

